

Vestiges d'un argot de migrants gevaudanais

Autor(en): **Chambon, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **51 (1987)**

Heft 201-202

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VESTIGES D'UN ARGOT DE MIGRANTS GEVAUDANAIS

A la mémoire
de Pierre-François Fournier

Depuis l'article classique d'A. Dauzat et P.-F. Fournier⁽¹⁾, on connaît l'existence d'une petite dizaine d'argots de migrants du Massif Central⁽²⁾.

Un court texte du chanoine Remize (1865-1941) fait soupçonner l'existence d'un argot des chiffonniers ambulants du Gévaudan, non signalé jusqu'ici, à notre connaissance. Ce texte, intitulé « Lou pelharot » et republié — malheureusement sans indication de date — par l'abbé Buffière⁽³⁾, met en scène un chiffonnier et son fils. Descendus « en Bas, del coustat de Loudebo », ils demandent dans une ferme l'hospitalité pour la nuit. Dans le « pailler », le père dérobe la moitié du « bacon ». Le maître des lieux, ayant entendu du bruit, monte voir ce qui se passe. Remize met alors dans la bouche du père la phrase suivante :

— *Aluèto, mistou, que lou pantou escalo !*

Le « pilhardot », comprenant « aquel parla del terraire », se met alors à réciter le chapelet et détourne ainsi les soupçons du trop crédule fermier.

(1) « Argots de métiers auvergnats et marchois », RLR 67, 1933-1936, 446-70 (article qui n'a, malheureusement, pas été exploité par le FEW).

(2) Aux données recensées par Dauzat et Fournier il faut ajouter quelques phrases de l'argot des maçons migrants de la Combraille (qui confirment la localisation du *breytzou doue fayau* de François de Murat proposée par Dauzat) citées par P.-F. Fournier, *Bull. hist. et scient. de l'Auvergne* 57, 1937, 89, ainsi que cinq mots de l'argot des scieurs de long de Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne) sauvés de l'oubli par M. Prival, *Ethnologia* 16, hiver 1980, 295-6. M. Émile Tichet, qui prépare un dictionnaire gévaudanaï, a bien voulu nous signaler (comm. pers. du 26 septembre 1986), qu'« il existait bel et bien un argot gévaudanaï dans le milieu des maquignons dans la région d'Aumont-Aubrac » ; il pense que « quelques expressions pourraient sans doute être recueillies auprès de personnes âgées ».

(3) Félix Remize (Lou Grelhet), *Contes du Gévaudan* 1, Toulouse, 1966, 258-61.

La profession des personnages comme les circonstances dans lesquelles la phrase est énoncée suggèrent qu'on se trouve en présence d'un spécimen d'argot de métier. L'analyse lexicologique de ce mince corpus paraît confirmer cette présomption.

Il faut mettre à part *escala* « monter (à une échelle ; un escalier) ; grimper, gravir », très largement répandu en occitan (FEW 11, 266a, SCALA) et, en particulier, dans le Gévaudan (ALLo 136, 453 ; O. Alle, *Armanac de Louzero* 1973, 78, s.v. *gravir*). Tout au plus pourrait-il s'agir, si nos chiffonniers sont originaires, comme Remize, de la zone palatalisante, d'un emprunt à des parlers plus méridionaux.

Les trois autres lexèmes, *alueta*, *mistou* et *pantou*, ne semblent pas, en revanche, appartenir au lexique ordinaire des parlers gévaudanais. Fait remarquable, Remize lui-même ne les a pas enregistrés dans son dictionnaire manuscrit, alors qu'il a naturellement recueilli *escala* (4).

Mistou est évidemment identique à *miston* « individu, jeune homme », bien attesté dans l'argot français de 1790 à 1850 (Sainéan-Sourc ; Br 9 ; ErnaultArg ; FEW 6, II, 178b, MIT-) et lui-même sans doute d'origine provençale (cf. Nîmes *mistoun* « petit enfant, mioche », mars. id., cités par le FEW).

Pantou se rattache, de même, à l'argot *pante/pantre*, attesté de 1821 à env. 1910 dans les sens de « paysan », « bourgeois », « individu n'appartenant pas à la communauté délinquante, naïf, bon à exploiter » (EsnaultArg ; Cellard-Rey ; FEW 7, 560a, PANNUS).

Enfin, *alueta* paraît bien dériver de l'argot *luer* « regarder », terme ancien (Villon-16^e s., EsnaultArg ; R 83, 317 ; FEW 5, 478b, LÛX ; v. encore Dauzat, R 48, 407-9). Il est à noter que le dérivé *luans* « yeux » (Villon), *luants* (1612, EsnaultArg), se retrouve dans le *broun* des chaudronniers et marchands ambulants du nord du Cantal (début du XIX^e siècle) sous la forme *lugons* (RLR 67, 459). Le *a-* d'*alueta* est sans doute celui d'occit. *aluca* « regarder avec attention » (FEW 16, 478b, LOEKEN), qu'il s'agisse d'une influence secondaire ou d'une communauté étymologique (Dauzat ; ErnaultArg ; cf. *faria alogâ*, FEW 16, 487a, LUGEN).

(4) Nous remercions bien vivement Mme Hélène Duthu-Latour, directrice des Services d'Archives de la Lozère, d'avoir consulté pour nous les fiches de Remize.

L'ascendance argotique de *mistou*, *pantou* et *alueta* paraît donc nette, bien qu'on ne puisse rien relever d'identique dans les argots du Massif Central recueillis par Dauzat et Fournier, ni dans les autres argots de migrants analysés par Dauzat dans son livre sur *Les Argots de métiers franco-provençaux* (Paris, 1917).

L'abbé Félix Buffière, professeur de langue et de littérature grecques à l'Institut Catholique de Toulouse, neveu et éditeur de Remize, a bien voulu confirmer notre présomption. « Mon oncle, je m'en souviens, — ajoute-t-il —, m'avait donné le sens [de la phrase] en me lisant le conte, sinon je ne l'aurais pas traduite, je n'aurais su. Où l'avait-il pris ? Je l'ignore. Ce n'est pas ailleurs dans son œuvre » (comm. pers. du 9 septembre 1986). L'abbé Buffière, suivant les indications du Grelhet, traduit ainsi la phrase en cause : « En garde, fiston, le patron rapplique ! ». Nous risquerions pour notre part : « Gaffe, lardon, le cave grimpe ! ».

Jean-Pierre CHAMBON

